

TARIFS ASSAINISSEMENT 2022



SYNDICAT MIXTE
DES EAUX
DE LA GATINE

Secteur 1

Tx TVA	1 - Contrat ordinaire	Montant €HT
10	Abonnement annuel (€HT/an)	48,00
10	Le mètre cube (€HT/m3)	1,77

Secteur 1 : Amailloux, Chatillon/Thouet, Doux, Fenery, Gourgé, Le Tallud, Pompaire, Reffanes, Viennay

Secteur 2 : Toutes les communes du territoire du SMEG sauf celles situées dans le secteur 1

Tx TVA	2 - Contrat industriel avec signature d'une convention spéciale de déversement	Montant €HT
10	Abonnement annuel (€HT/an)	760,00
10	Le mètre cube (€HT/m3)	1,06

Tx TVA	3 -Forfait puits
10	Forfait puits sans compteur d'eau : 30 m3/an/personne,90 m3/an au-delà 3 personnes
10	Forfait puits avec compteur d'eau : Si conso compteur < forfait puits : paiement forfait puits Si conso compteur > forfait puits : paiement m3

Tx TVA	4 - PFAC Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif	Montant € HT
	PFAC "Domestique" et "Assimilé Domestique"	
NA	PFAC - Pour construction neuve ou réhabilitation raccordable à un réseau existant	1000,00
NA	PFAC - Pour construction existante suite à une construction de réseau par le SMEG	300,00
	Conditions d'exonération de la PFAC : nécessité de pose d'une pompe de relevage des eaux usées lors d'une extension ou création de réseaux (cad hors travaux de branchement isolé)	

Tx TVA	5 -Taux de majoration de la redevance assainissement	Montant € HT
NA	Taux de majoration de la redevance appliqué sur la part abonnement et sur la consommation annuelle N-1 auprès du propriétaire de l'immeuble selon les consommations du titulaire du contrat de fourniture d'eau	1ère année : 60% 2nde année : 100 %

Tx TVA	6 - Prestations diverses	Montant €HT
20	Contrôle de conformité (lors d'une vente immobilière sur demande)	150,00
20	Déplacement pour RDV infructueux	50,00

Tx TVA	7-Contribution "eaux pluviales"	Montant €HT
10	Le mètre linéaire de réseau unitaire	0,80 €

NA : Tarif Non Assujetti à la TVA